

V. RECOMMANDATIONS POUR LE CHOIX DES VEGETAUX

Choix des végétaux en fonction de leurs caractéristiques techniques et esthétiques

La fonction utilitaire, d'accompagnement et esthétique des végétaux

Le végétal a un impact visuel, olfactif, tactile, auditif et gustatif sur un observateur. Il évolue dans le temps et en fonction des saisons ce qui rend son choix à la fois intéressant et complexe.

Ainsi le choix du végétal se porte principalement sur :

- sa silhouette : fastigiée, étalée, pyramidale, ...
- son feuillage : texture, couleur, variation de couleur en fonction des saisons, persistance, ...
- sa floraison : durée, époque, couleur ...
- sa fructification : durée, couleur, toxicité, époque, valeur décorative, saveur ...
- son tronc et/ou ses branches : dessin, texture, couleur...

Le végétal développe de multiples fonctions utilitaires. Il peut notamment s'utiliser comme repère, écran visuel, protection (contre le vent, le soleil...), clôture d'un espace ou couverture de sol.

Celui-ci présente également une fonction d'accompagnement pour souligner, minimiser, compléter, réaliser une transition par rapport à d'autres éléments du jardin.

Il témoigne enfin d'une fonction esthétique importante, permettant la création de volumes, fonds, taches de couleur, contrastes, ponctuations, trames, fédérant une véritable composition paysagère.

Les associations végétales principales dans les jardins

Les haies

Les haies sont souvent employées pour limiter les parcelles. Elles peuvent être de hauteur et de largeur très variables suivant les espèces végétales employées.

Elles seront libres, taillées, mélangées suivant l'effet voulu.

Elles peuvent se constituer d'un mélange de plusieurs arbustes caducs mais aussi persistants pour assurer un écran vert toute l'année.

Les arbres et bosquets isolés

Les sujets sont généralement choisis pour leur caractère esthétique et fonctionnel particulier, marquant un repère, un volume, une identité, un ombrage important, etc.

L'assemblage de sujets isolés doit être réalisé dans une unité visuelle, n'empêchant pas l'utilisation de plusieurs essences différentes.

Des arbres en cépés (plusieurs troncs) sont souvent utilisés dans la constitution de bosquets.

Les massifs et couvre-sols

Ceux-ci permettent un recouvrement du sol pour un aspect :

- unifié : par groupements mono-spécifiques, accentuant les caractéristiques d'une espèce,
- mélangé, avec des floraisons et fructifications multiples, des formes et textures différentes, variant suivant les saisons.

Les alignements et mails

Ceux-ci impliquent une notion d'ordre et d'homogénéité, créant un paysage structuré.

Les arbres utilisés sont souvent des "hautes tiges" constituant un couvert végétal sans bloquer la vue.

Indications sur des plantations et un entretien du jardin en accord avec le développement durable et la biodiversité

Maintien d'une flore sauvage plutôt qu'horticole

La flore sauvage est plus attractive pour la faune (oiseaux, insectes...).

En favorisant les variétés horticoles, le milieu s'appauvrit en biodiversité, nécessitant une importante utilisation des traitements phytosanitaires.

Respect des caractéristiques de la plante

Respecter la physiologie et l'écologie de la plante permet de limiter les ravageurs et les maladies, et d'économiser l'eau.

Le choix des espèces est primordial pour une bonne adaptation au milieu et la réduction de l'emploi de produits phytosanitaires.

Une plante est souvent malade du fait de l'inadéquation de celle-ci avec son milieu.

Utilisation de plantes vivaces plutôt qu'annuelles

L'utilisation des plantes annuelles nécessite beaucoup d'entretien et un renouvellement permanent.

Les plantes vivaces occupent progressivement l'espace et offrent des niches écologiques variées.

Eviter les plantations mono-spécifiques, notamment de thuya et de cyprès

La haie mono-spécifique favorise la propagation des maladies et appauvrit le milieu.

Préférer les haies naturelles mélangées de charmes, troènes, cornouillers sanguins, etc.

Préférer la prairie fleurie au gazon

Celle-ci abrite un nombre considérable d'espèces animales et végétales, beaucoup plus que le gazon. Elle offre une ambiance fleurie intéressante au jardin.

La prairie demande, de plus moins d'entretien que le gazon (2 fauches par an au lieu de plus de 10 tontes chaque année).

Verdir les murs et les clôtures

Utiliser des plantes grimpantes sur les façades et les clôtures de jardins.

Entretien et nettoyage annuel en accord avec les cycles biologiques de la plante

La plante se trouve au cœur d'un cycle biologique qui participe aux équilibres naturels et qui doit être au maximum respecté.

Ce cycle comporte la montée des graines, la nidification, la ponte des insectes, l'hivernage...

Par exemple, il ne faut pas tirer les annuelles et rabattre les vivaces trop tôt.

Arrosage

Arroser de manière raisonnée, en dehors des périodes de chaleur (tôt le matin ou le soir) pour éviter l'évaporation rapide de l'eau avant d'avoir été assimilée par la plante.

Traitement

Limiter au maximum l'utilisation de produits phytosanitaires ou pesticides. De nombreux petits animaux qualifiés « d'utiles » s'attaquent de manière naturelle aux ravageurs des plantes (tels que la mésange gourmande d'insectes et la coccinelle chasseuse de pucerons). Les aménagements naturels et une gestion écologique favorisent l'installation de ces animaux.

L'utilisation du mulch ou du paillage au pied des arbres et des massifs constitue une bonne alternative au désherbage et permet de réduire l'arrosage.

Engrais

Limiter les engrais et autres fertilisants chimiques. En utilisant des végétaux adaptés au type de sol et à l'exposition, ceux-ci nécessitent moins de compléments nutritifs pour s'épanouir dans leur emplacement.

Recyclage

Favoriser la technique du compostage pour l'ensemble des déchets issus de l'entretien du jardin (tonte, taille, élagage...).

Liste indicative de végétaux

Liste non exhaustive

Objectifs

- Participer à la biodiversité en augmentant la richesse floristique et faunistique du secteur et en accroissant l'offre pour la faune (oiseaux en particulier)
- Participer à l'identité du territoire en s'appuyant sur les essences déjà présentes sur les zones naturelles de la commune
- Favoriser les effets de réseaux biologiques, en particulier entre les espaces de nature répartis dans la zone urbaine

Essences préconisées

- Essences indigènes qui vont à la fois être plus intéressantes pour la faune et qui sont rustiques, nécessitant moins d'entretien et moins sensibles aux parasites
- Essences permettant de s'inscrire dans un contexte de jardin et de renforcer l'identité de la ville

Nécessité d'éviter des essences banalisantes ou nuisibles

- la plantation de Thuya notamment est très banalisante pour le territoire car ce végétal est utilisé partout uniformément, sans identité spécifique
- certains végétaux tels que l'Herbe de Pampa et les bambous sont envahissants, leur développement, y compris sur les parcelles voisines, sera difficile à contrôler.
- Concernant les plantes de zones humides, les espèces indésirables (envahissantes) sont notamment : la renouée (*Reynoutria* sp), la jussie (*Ludwigia* sp), le myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*).

ARBRES

Arbres caractéristiques des milieux humides

Pour plantations en sols humides

NOM FRANCAIS	NOM LATIN
Saule blanc	Salix alba
Frêne commun	Fraxinus excelsior
Aulne glutineux	Alnus glutinosa
Peuplier tremble	Populus tremula

Pouvant être introduits :

NOM FRANCAIS	NOM LATIN
Saule tortueux	Salix matsudana 'Tortuosa'
Aulne de Corse	Alnus cordata
Peuplier blanc fastigié	Populus alba 'Nivea'

Arbres champêtres

Pour plantations dans les jardins

NOM FRANCAIS	NOM LATIN
Erable champêtre	Acer campestre
Erable sycomore	Acer pseudoplatanus
Merisier	Prunus avium
Frêne commun	Fraxinus excelsior
Sorbier des oiseleurs	Sorbus aucuparia
Alisier torminal	Sorbus torminalis
Tilleul	Tilia cordata
Pommier	Malus pumila
Cerisier	Prunus cerasus

ARBUSTES

Arbustes de sols humides

Pour plantation en sols humides

NOM FRANCAIS	NOM LATIN
Saule pourpre	Salix purpurea
Saule des vanniers	Salix viminalis
Saule cendré	Salix cinerea

Arbustes champêtres

Pour haies champêtres

NOM FRANCAIS	NOM LATIN
Erable champêtre	Acer campestre
Hêtre	Fagus sylvatica
Charme	Carpinus betulus
Noisetier	Corylus avellana
Saule marsault	Salix caprea
Prunellier	Prunus spinosa
Cornouiller mâle	Cornus mas
Fusain d'Europe	Euonymus europaeus
Viorne	Viburnum opulus
Troène commun	Ligustrum vulgare
Aubépine commune	Crataegus laevigata

ESSENCES ADAPTEES AUX MARES

Les plantes de sols humides, sur les abords de la mare et en haut de berge (hygrophytes) :

Taxon	Nom français
Eupatorium cannabinum	Eupatoire chanvrine
Juncus effusus	Jonc épars
Mentha aquatica	Menthe aquatique
Myosotis palustris	Myosotis des marais
Lychnis flos-cuculi	Lychnis fleur de coucou
Lysimachia nummularia	Lysimaque nummulaire

<i>Lycopus europaeus</i>	Lycope d'Europe
<i>Filipendula ulmaria</i>	Reine des prés
<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire

Source CAUE76

Les plantes du bord des eaux, installées sur les berges en eaux peu profondes (hélophytes) :

Taxon	Nom français
<i>Butomus umbellatus</i>	Butome ou Jonc fleuri
<i>Iris pseudo-acorus</i>	Iris jaune
<i>Schoenoplectus lacustris</i>	Jonc des tonneliers
<i>Carex elata</i>	Laîche élevée
<i>Typha latifolia</i>	Massette à larges feuilles
<i>Hippuris vulgaris</i>	Pesse
<i>Alisma plantagoaquatica</i>	Plantain d'eau
<i>Caltha palustris</i>	Populage des Marais
<i>Phragmites australis</i>	Roseau commun
<i>Phalaris arundinacea</i>	Ruban de bergère
<i>Sparganium erectum</i>	Rubanière dressé
<i>Sagittaria sagittifolia</i>	Sagittaire
<i>Cyperus longus</i>	Souchet
<i>Menyanthes trifoliata</i>	Trèfle d'eau

Source CAUE76

Les plantes aquatiques, enracinées au fond du plan d'eau, flottant librement ou immergées (hydrophytes) :

Taxon	Nom français
<i>Ceratophyllum demersum</i>	Cornifle
<i>Hottonia palustris</i>	Hottonie des marais
<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Mors de grenouille
<i>Myriophyllum verticillatum</i>	Myriophylle en verticilles
<i>Nymphaea alba</i>	Nénuphar blanc
<i>Lemna minor</i>	Petite lentille d'eau
<i>Potamogeton natans</i>	Potamot nageant
<i>Ranunculus aquatilis</i>	Renoncule aquatique
<i>Polygonum amphibium</i>	Renouée amphibie

Source CAUE76